

Seul le contenu non personnalisé est affiché dans le PDF.

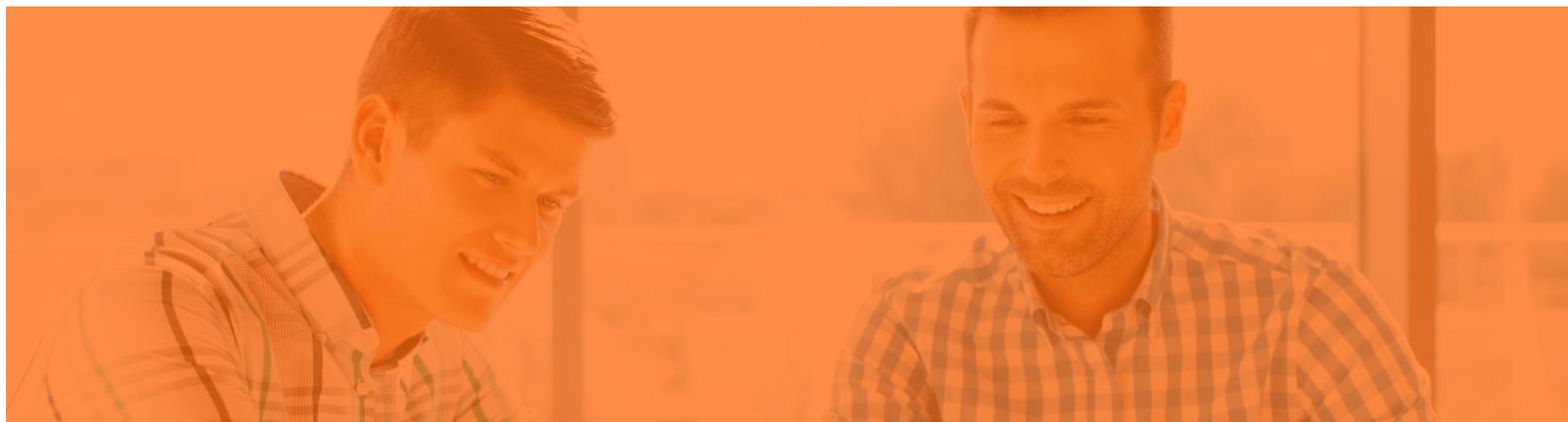
Le FNE Formation, un financement exceptionnel pour vos formations

Avec le FNE-Formation, près de 40 millions d'euros d'aides exceptionnelles sont mobilisables pour financer vos projets de formation ! Le périmètre du dispositif a été étendu en juillet 2021. Êtes-vous concerné et comment en bénéficier ? Les équipes d'AKTO sont mobilisées pour vous accompagner et vous conseiller.

🔍 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE MES SALARIÉS · FINANCER LA FORMATION

[< RETOUR](#) Accueil / Articles / Le FNE Formation, un financement exceptionnel pour vos formations

Mise à jour : 22/10/2021 **A+** A- 📄



Priorisation des demandes de financement

En raison d'un **afflux exceptionnel de demandes de financement**, nous avons été **contraints en début d'année de suspendre le dépôt des dossiers FNE-Formation** afin de permettre au Conseil d'administration de prioriser les actions et de revoir les conditions de financement au regard de l'enveloppe financière disponible.

Le Conseil d'Administration du 17 février 2022 a établi des priorités d'accès au dispositif FNE afin d'optimiser la gestion des ressources confiées dans le respect de l'instruction ministérielle. Sur cette base, chaque Section Paritaire Professionnelle de Branche s'est réunie pour définir les critères précis de régulation.

Les demandes seront instruites selon l'ensemble de ces critères et dans la limite des fonds disponibles

 **[Voir les critères de priorisation d'accès au dispositif FNE-Formation](#)**

Entreprises : AKTO est à vos côtés

Vous êtes une entreprise en reprise d'activité, en mutation (économique, technologique...), en difficulté ou en activité partielle ?

Un **financement exceptionnel** est à votre disposition pour financer les formations de vos salariés : le FNE Formation !

N'hésitez pas à faire appel aux conseillers formations AKTO pour saisir cette opportunité. Ils vous renseignent sur le dispositif et vous guident dans les différentes étapes.

A noter : l'accompagnement des conseillers sur le FNE Formation est réservé aux entreprises adhérentes à AKTO (en sont exclues les entreprises relevant d'Atlas, Opco 2I, L'Opcommerce et Opco Mobilités, Opco pour lesquels AKTO a délégué dans les DROM).



L'assouplissement du FNE-Formation est une bonne nouvelle pour les entreprises. Elles peuvent parfois avoir besoin d'être accompagnées pour formaliser leurs demandes et construire leurs projets de formations. C'est là que nous intervenons ! Et c'est aussi l'occasion pour elles de découvrir plus en détail notre rôle de conseil et d'accompagnement.



Christelle Keignaert, conseillère formation AKTO, experte du secteur de l'Hébergement et des Restaurations en région Nouvelle-Aquitaine

Concrètement, que fait votre conseiller AKTO pour vous ?

Le conseiller AKTO :

- ✓ Vérifie l'éligibilité de l'entreprise
- ✓ Présente les fonds mobilisables
- ✓ Accompagne dans la constitution du dossier
- ✓ Soutient le déploiement du plan de formation

TPE, PME, n'hésitez plus, foncez !

[Contactez votre conseiller](#) ✓



« Nous sommes pleinement mobilisés pour accompagner les entreprises, les accompagner et les soutenir. Ce que je veux leur dire ? Notre rôle est de vous faciliter les choses et vous donner accès à des dispositifs qui peuvent paraître complexes de façon simplifiée »



explique Thierry L'Aot, conseiller formation Grands Comptes.

Les conseillers sont mobilisés sur tous les territoires, comme l'illustre le témoignage d'Andrée, conseillère formation en Guadeloupe :



« Nous informons les entreprises des avantages qui peuvent leur être proposés dans le cadre du FNE-Formation. Elles nous exposent leurs besoins, nous les aidons à rédiger leurs demandes de subventions et structurons avec elles des parcours de formations. Le FNE-Formation ? Je le vois comme un véritable atout financier dont il ne faut pas hésiter à bénéficier ! ».



FNE – Formation : les réponses à vos questions

Dans cet article, AKTO vous explique ce qu'est le FNE Formation, à qui il s'adresse, et les démarches pour déposer une demande de prise en charge de vos formations.

[Tout savoir sur le FNE](#) ✓

Financé
par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Ces articles peuvent vous intéresser

🕒 24/06/2022

📂 FINANCER LA FORMATION ·
DÉVELOPPER LES
COMPÉTENCES DE MES
SALARIÉS · RECRUTER ET
INTÉGRER DES SALARIÉS

Avec AKTO, calculez simplement le coût de votre prochain contrat en apprentissage

Vous hésitez à recruter un apprenti car vous pensez que cela risque de coûter trop cher à votre entreprise ? Vous avez besoin de sécuriser ce recrutement sur le plan financier ? Akto met à votre disposition un outil 2 en 1 simple et rapide d'utilisation pour vous aider à y voir plus claire sur [...]

[Voir plus →](#)

🕒 23/06/2022

📂 FINANCER LA FORMATION

Témoignage: "Comment j'ai pu mettre en place 73 actions de formation entièrement prises en charge au bénéfice de mes salariés en insertion !"

Stéphanie Louchel, gérante d'ODS Propreté, structure d'insertion basée en Normandie, nous raconte comment le Plan d'Investissement dans les Compétences de l'Insertion par l'Activité Economique (PIC IAE) lui a permis de financer la formation de 42 salariés en 2021.

[Voir plus →](#)

🕒 16/06/2022

📂 FINANCER LA FORMATION ·
DÉVELOPPER LES
COMPÉTENCES DE MES
SALARIÉS · RECRUTER ET
INTÉGRER DES SALARIÉS

A Mayotte, formez vos salariés grâce à AKTO et la DEETS

Vous êtes une entreprise située à Mayotte et vous avez besoin de former vos salariés ? Trois projets d'Engagement et Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) sont lancés par AKTO, OPCO unique à Mayotte, et la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS).

[Voir plus →](#)